

La Lettre municipale

TRAVAUX 2021

Route départementale 104

2^{ème} tranche - Rue des Mas jusqu'à l'intersection rue de Vergèze/rue de la Mairie

La municipalité continue l'amélioration, la mise en sécurité et l'embellissement de cette voie, fortement fréquentée par les véhicules à moteur, les cyclistes et les piétons.
Une 1^{ère} tranche, rue de la Camargue, a déjà été réalisée.

Mairie

Réfection du hall et mise en accessibilité de l'étage par l'installation d'un ascenseur.

Maison du Peuple

Rénovation énergétique par un changement de mode de chauffage.

ELECTIONS



Les élections régionales et départementales auront lieu les dimanches 13 et 20 juin

Date limite des inscriptions sur la liste électorale : 31 mars

MATINEE NETTOYAGE DE LA NATURE

Le samedi 27 mars, en partenariat avec le caveau d'Héraclès, une matinée « Nettoyage de la Nature » est organisée.

Le rendez-vous est fixé à 9 heures au Caveau d'Héraclès.

Les gants et sacs poubelle sont fournis.

Le 11 février 2021, Madame Jacqueline VIEVILLE fêtait ses 100 ans.

Monsieur Philippe GRAS, Maire, accompagné de Madame Christiane DEUBEL, Vice-Présidente du C.C.A.S s'est rendu à son domicile afin de lui rendre hommage.



Le Carrefour Culturel Codognanais a fait don à la commune d'un autel funéraire romain qui est exposé dans la salle du Conseil Municipal.



Appel à projet « 1001 Gares »

Un espace de 126 m² au 1^{er} étage de la gare Vergèze-Codognan est disponible à compter du 1^{er} avril 2021.

Si vous êtes porteur d'un projet innovant afin de redynamiser le quartier de la gare, vous pouvez manifester votre intérêt via le lien suivant : <https://www.1001gares.fr/gard-30/vergeze-codognan-294.html>

Les candidatures sont réceptionnées jusqu'au 21 mars 2021.



MANIFESTATIONS 2021



24 et 25 avril : 100 ans de la Manade Blatière – Courses camarguaises

8 mai : Commémoration de la capitulation de l'Allemagne

11 au 13 juin : Fête du Club Taurin Les Enganes

16 au 20 juin : Fête Votive

29 juin : **Festival** « Palabrages »

13 juillet : Fête Nationale

27 août : Animations autour du repas du village

4 ou 11 septembre : Forum des associations

11 novembre : Commémoration de la Victoire

19 novembre : Pièce de théâtre au profit du Téléthon



Ce programme est susceptible d'évoluer en fonction de la situation sanitaire.

INSCRIPTION SCOLAIRE

Pour inscrire votre ou vos enfants, vous devez vous rendre en mairie avec les documents suivants :

- Livret de famille
- Carnet de vaccination
- Justificatif de domicile

Si vous emménagez à CODOGNAN et que votre ou vos enfants étaient déjà scolarisés vous devez fournir un certificat de radiation de la précédente école.

Pour les enfants domiciliés hors commune, une demande de dérogation motivée doit être adressée à Monsieur le Maire.